Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Droits de Succession

Par meneut

bonjour,
Ma femme est devenue nue propriétaire au décès de son père
mobilier et immobilier (50%)
Ma belle mère 90 ans est faible.Elle distribue à un neveu
des biens tableaux de maîtres,bijoux.....
Une personne nous a conseillé de porter plainte auprès du
procureur.
Problème:si ce pseudo neveu est au courant de ma plainte
il cachera les tableaux qui sont pendus chez lui et le reste aussi.
Ma question: est t-on prévenu qu'une intervention du procureur est ouverte (le neveu)
merci